

Professeur(e) de lycée professionnel ou technique

Le professeur de lycée professionnel ou technique forme avant tout des jeunes à un métier ou une famille de métiers. Son quotidien est à la fois ancré dans une pratique professionnelle et tourné vers l'avenir.

- **Métiers associés :** professeur de génie électrique
- **Domaines professionnels :** Enseignement - formation
- **Centres d'intérêt :** enseigner, éduquer, m'occuper d'enfants ou d'adolescents

Métier accessible après un bac STI-GE
(Sciences et Technologies Industrielles spécialité Génie Electronique)
Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

Nature du travail

Enseignement général ou pratique

Avec leurs ateliers et leurs nombreux travaux pratiques, les lycées professionnels ou d'enseignement technologique sont les lieux d'apprentissage des savoir-faire. Certains enseignants maîtrisent les technologies, dans un secteur, (mécanique, électricité ou pâtisserie). D'autres sont chargés des enseignements généraux qui viennent compléter les enseignements professionnels.

En phase avec l'entreprise

L'enseignant sait utiliser les installations et les outils liés à la discipline qu'il enseigne et se tient régulièrement informé des évolutions dans son domaine, afin de rester en phase avec les besoins des recruteurs.

Il assure aussi l'encadrement pédagogique des élèves durant les périodes de stages, principalement pour les élèves de bac pro.

Plus proche de l'élève

Il doit mettre en oeuvre une pédagogie particulièrement adaptée à des élèves dont il n'est pas toujours facile de capter l'attention. La liberté du professeur est grande dans l'organisation de ses cours. Mais il collabore aussi avec les autres membres de l'équipe éducative.

Conditions de travail

Plusieurs disciplines

En lycée d'enseignement technologique, les professeurs titulaires du CAPET enseignent une seule discipline technologique (mécanique, électronique, hôtellerie-tourisme...) et préparent leurs élèves au bac techno. L'enseignant de lycée professionnel, titulaire du CAPLP, prépare les élèves au CAP, au BEP et au bac pro, et peut enseigner soit deux disciplines d'enseignement général (mathématiques-sciences physiques, lettres-histoire...), soit une discipline professionnelle (vente, comptabilité...). À noter : des professeurs agrégés peuvent enseigner dans des classes de BTS.

Les heures de cours et au-delà

Un professeur certifié de lycée technique comme de lycée professionnel, assurent dix-huit heures de cours par semaine, leur collègue agrégé quinze heures. S'y ajoutent la correction des copies et les travaux pratiques (TP) ainsi que les préparatifs des séquences en atelier, qui font passer la semaine au moins à trente-cinq heures.

Vie professionnelle

Surtout en lycée professionnel

L'enseignement professionnel et technologique rassemble plus de 100 000 professeurs de lycée. D'ici à 2012, l'Éducation nationale va devoir renouveler près de la moitié de ses effectifs en raison des départs à la retraite. De plus en plus d'opportunités sont donc à saisir, notamment dans l'enseignement professionnel où les candidats sont moins nombreux qu'ailleurs.

Des promotions possibles

Comme tout enseignant, le professeur de lycée technique ou professionnel peut bénéficier de promotions internes par concours ou par liste d'aptitude, accéder à des fonctions de direction, d'inspection ou devenir formateur d'adultes.

Après cinq années d'ancienneté, un enseignant en lycée professionnel peut devenir chef de travaux pour coordonner les différents enseignements technologiques du lycée. Il seconde alors le proviseur.

Rémunération

Salaire du débutant

1560 euros brut/mois (certifié), **1690** euros brut/mois (agrégé)

Compétences

Pédagogie et autorité

Le professeur doit bien sûr maîtriser les savoir-faire de sa discipline et posséder de bonnes qualités de pédagogue. Des capacités de dialogue et d'écoute, une certaine souplesse et une autorité naturelle sont toujours indispensables pour inciter les élèves à s'investir dans leur travail et à progresser.

Savoir communiquer

L'enseignant de LP doit préparer et organiser les périodes de formation en entreprise. Il lui faut donc être un bon communicant pour aider les élèves non seulement à décrocher leur stage, mais aussi en assurer un suivi attentif afin qu'il s'effectue dans les meilleures conditions.

En constante évolution

Le professeur enseignant les matières techniques doit avoir conscience qu'il exerce un métier en constante évolution. En effet, certaines disciplines comme l'informatique, l'électronique... demandent une mise à jour quasi permanente. À l'enseignant d'y veiller en étant à l'affût des nouveautés pour intéresser ses élèves.

Accès au métier

Deux concours

Pour enseigner en lycée d'enseignement technologique, il est nécessaire de réussir le concours du CAPET ; pour enseigner dans les lycées professionnels, celui du CAPLP. Il existe onze sections de CAPET et soixante deux sections de CAPLP.

La première étape consiste à décrocher un bac + 3 en rapport avec la discipline que l'on veut enseigner.

Pour préparer ces concours, il est conseillé de passer un an dans un IUFM. Mais attention, tous les IUFM ne préparent pas au CAPET et au CAPLP de toutes les disciplines technologiques.

Les admissions se font sur dossier et, parfois, entretien. Les taux de réussite sont très variables selon les matières. Les lauréats suivent ensuite une année de formation à l'IUFM tout en enseignant dans un lycée en tant que stagiaires rémunérés. Vient alors la première nomination dans un établissement.

L'autre solution est de passer l'agrégation à l'université après un master 1 (ou un CAPET). Les professeurs agrégés peuvent enseigner dans les classes de BTS.

Les candidats qui se destinent à l'enseignement privé peuvent également entrer dans un IUFM pour préparer le concours d'accès à la fonction d'enseignant du privé (CAFEP).

Concours d'accès au métier :

- Cycle préparatoire au concours externe d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel
- Professeur agrégé de l'enseignement secondaire
- Professeur certifié de l'enseignement technique (CAFET) privé sous contrat
- Professeur certifié de l'enseignement technique (CAFET) privé sous contrat - 3e concours
- Professeur certifié de l'enseignement technique (CAPET)
- Professeur certifié de l'enseignement technique (CAPET) - 3e concours
- Professeur de lycée professionnel (CAPLP)
- Professeur de lycée professionnel (CAPLP) - 3e concours
- Professeur de lycée professionnel de l'enseignement (CAFEP) privé sous contrat
- Professeur de lycée professionnel de l'enseignement (CAFEP) privé sous contrat - 3e concours